

## Rentrée des associations étudiantes LE PARLEMENT DES ÉTUDIANTS PREND UNE ENVERGURE NATIONALE

Paris, le 21 octobre 2014

**Le Parlement des Etudiants fait sa rentrée cette année dans neuf nouveaux établissements d'enseignement supérieur. L'association étudiante de simulation de séances parlementaires prend une envergure nationale après seulement un an d'existence.**

L'association le Parlement des Etudiants est le fruit d'une initiative lancée en septembre 2013 par deux étudiants de Sciences Po Lille. Après un an d'existence, suite à l'intérêt qu'elle a suscité chez les étudiants lillois et avec le soutien de Monsieur Claude BARTOLONE, Président de l'Assemblée nationale, l'association s'implante, à l'occasion de cette rentrée dans 10 nouveaux établissements d'enseignement supérieur: **Sciences Po Aix en Provence, Université d'Amiens, Sciences Po Lille, Université de Montpellier, Université de Nanterre, Université de Perpignan, Sciences Po Rennes, Paris-Sorbonne, Sciences Po Strasbourg, Sciences Po Toulouse.**

### Jouer le rôle d'un député

L'association propose aux étudiants de se prêter au jeu d'une séance parlementaire en jouant le rôle des députés, et en choisissant librement la formation politique à laquelle ils veulent appartenir. Le thème de la séance est inspiré par l'actualité politique du moment : la révolution fiscale, l'abolition de la prostitution, ou encore la sortie du nucléaire ont fourni les thèmes de débat l'année passée.

Les participants sont invités à débattre, à déposer et à voter des propositions de loi et des amendements, le tout dans le respect du règlement de l'Assemblée nationale, sous la surveillance d'un président de séance.

Apolitique, le Parlement des Etudiants vise à renforcer l'esprit civique des étudiants. Pour Caroline de Boisset co-présidente de l'association, cette mission peut se réaliser grâce à la spécificité de l'association : *« C'est en proposant des moment privilégiés de débats sur les grandes questions économiques ou sociales que l'on peut sensibiliser les étudiants au fonctionnement des institutions de la République, en particulier au rôle des institutions parlementaires ».*

### Contact Presse

#### Céline DIAZ

Attachée de presse de l'association « Le Parlement des Etudiants »

06 77 64 93 87

[presse@parlementdesetudiants.fr](mailto:presse@parlementdesetudiants.fr)



Le Parlement des Etudiants : <http://urlz.fr/E1X>



@ParlementEtudia: <https://twitter.com/ParlementEtudia>

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet: [www.parlementdesetudiants.fr](http://www.parlementdesetudiants.fr)